

Port de Charenton (94)

Emplacement pour bateau navigant ou transport de passagers d'une longueur maximum de 40 ml



Description de l'emplacement

- Port d'attache sans exploitation
- Pas de terre plein exploitable
- Emplacement actuellement occupé. Mise à disposition envisagée 1^{er} semestre 2018
- Plan d'eau 200 m²
- Longueur : 40 m
- Largeur : 5 m
- Parking commun à l'ensemble des exploitants
- Accès contrôlé au port
- Eau
- Electricité : puissance : 36 Kva, tarif bleu
- Type d'amarrage : bollards

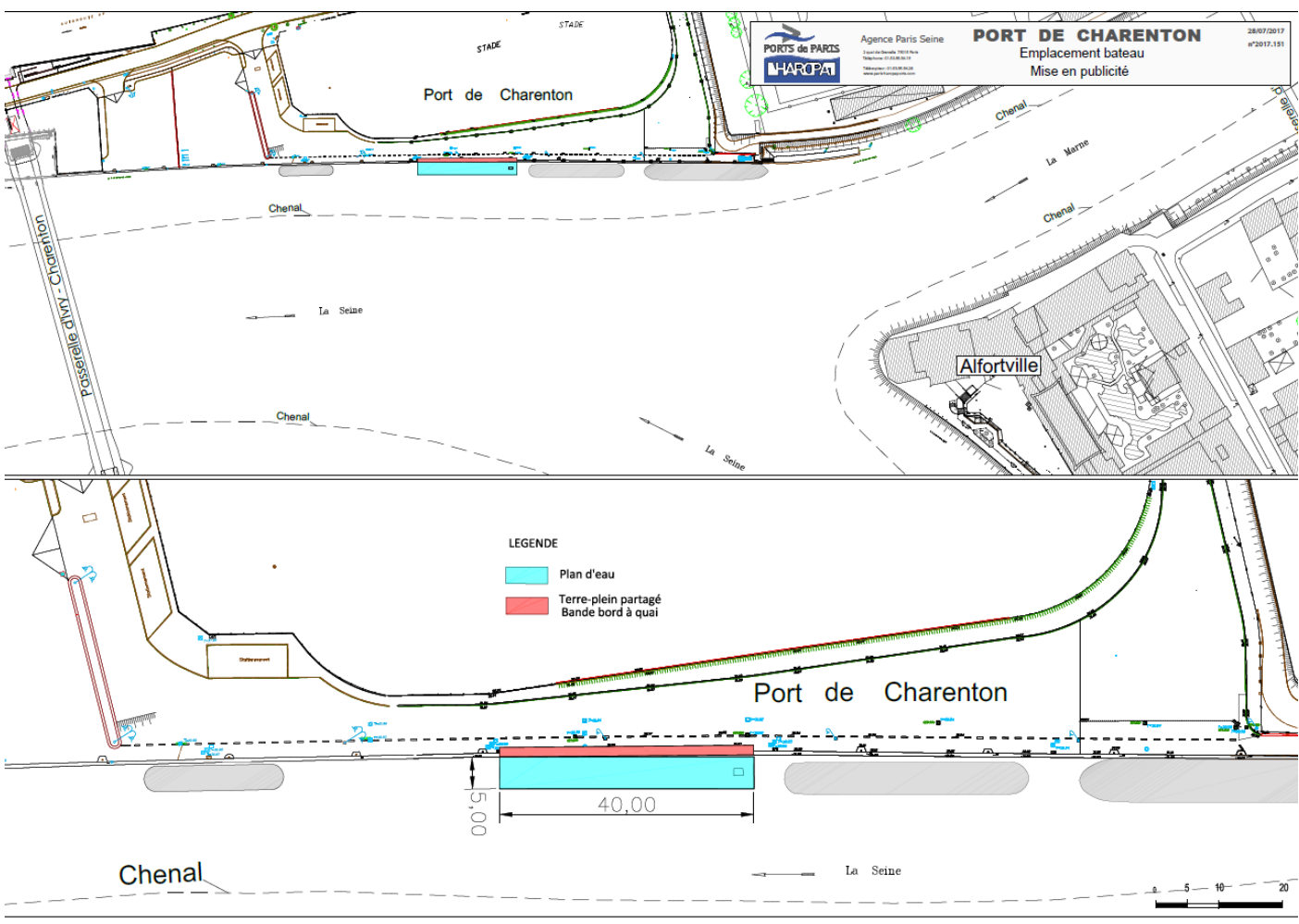
Environnement et accessibilité

Accès routier : aval du pont Mandela – amont par pont de Charenton

Accès transports en commun : métro ligne 8 (station Charenton-Ecoles)

Port de Charenton

Emplacement pour bateau navigant d'une longueur maximum de 40 ml ou transport de passagers



Port de Charenton

Emplacement pour bateau navigant d'une longueur maximum de 40 ml ou transport de passagers

Eléments tarifaires

(les surfaces de terre-plein sont mentionnées à titre indicatif)

- Durée Convention d'occupation temporaire : fonction du projet et des investissements réalisés
- Redevance :
 - plan d'eau (surface du bateau)
 - + linéaire de quai (longueur du bateau)
 - + terre-plein partagé (environ 1,50 m x longueur du bateau)

x Coefficient géographique : 0,8

- Tarif de base (valeur 2017 hors coefficient géographique)

1) Etablissement flottant navigant

Plan d'eau	59,32 € HT/m ² /an
Terre-plein exclusif :	34,19 € HT/m ² /an
Terre-plein partagé	22,79 € HT/m ² /an
Linéaire de quai	566,28 € HT/ml/an

2) Projet de bateau navigant

Plan d'eau	59,32 € HT/m ² /an
Terre-plein exclusif :	34,19 € HT/m ² /an
Terre-plein partagé	22,79 € HT/m ² /an
Linéaire de quai	377,52 € HT/ml/an

Pour transport de passagers

Coefficient minorateur les 1ères années de redevance (exemple : en 2018 : 0,798 – en 2019 : 0,865 en 2020 : 0,933 – en 2021 : 1,00) pour du transport de passagers,

Si CA annuel \geq à 1 M€ HT application d'une redevance variable égale à 1% du CA HT

Si CA annuel $<$ à 1 M€ HT pas de redevance variable mais linéaire de quai majoré de 50% (soit 566,28 € HT/ml/an)

Les documents de l'appel à projet devront être téléchargés par les candidats sur notre site :

<http://www.haropaports.com/fr/paris/tourisme/les-offres-dactivites-danimation-loisirs-tourisme-fluvial>

Date limite de réception des candidatures : 8 Mars 2018 à 18 heures

Les dossiers seront à déposer à l'accueil de Ports de Paris au 2 quai de Grenelle 75015 Paris et par format électronique à ical@paris-ports.fr

Attribution de l'emplacement Avril 2018

Contact

Agence Paris Seine

Tél : 01 53 97 54 20

E-mail : ical@paris-ports.fr